

Educateur spécialisé

Rome K1207, K1203

1 Le métier

Le métier : éducateur spécialisé



©éducateur spécialisé-photothèque Région

A l'écoute des autres, doté d'un solide équilibre psychique et d'un bon sens pratique, l'éducateur spécialisé est patient et d'une grande maturité émotionnelle. Sensibilisé aux problèmes sociaux et humains, il s'occupe d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées ayant des difficultés familiales, d'insertion, d'handicap physique, psychologique ou des troubles du comportement.

Développer des activités socio-éducatives ou récréatives adaptées aux besoins des personnes qu'il accompagne.

Tel est son rôle après avoir évalué chaque situation individuelle par le biais d'un diagnostic sanitaire et social. Cet accompagnement éducatif varie selon le public dont il a la charge : sorties, ateliers, soutien scolaire. L'éducateur spécialisé conçoit et met en œuvre des projets d'aide à l'insertion sociale et professionnelle. Il assure un rôle de médiation entre les personnes et différents organismes (logement, emploi, banque, enseignement). Il organise leurs occupations quotidiennes et y participe (repas, coucher).

Quelques soient les types de publics dont il a la charge, son action a pour but de préserver ou de rétablir leur autonomie.

Par le soutien qu'il apporte, il aide les personnes à surmonter leurs difficultés et à renouer les liens familiaux et sociaux. Il contribue au développement affectif ou psychologique des jeunes, lutte contre leur désœuvrement et favorise leur insertion professionnelle, grâce à des projets pédagogiques personnalisés.

Il peut exercer dans des domaines différents :

Travail social, enseignement spécialisé ou scolaire, santé, protection judiciaire de la jeunesse, prévention de la délinquance, notamment en tant qu' « éducateur de rue ». Il peut aussi apporter son concours à des programmes de développement des quartiers.

Ses lieux de travail sont multiples.

Il peut intervenir en « milieu ouvert » et aller à la rencontre des personnes dont il s'occupe : services d'action éducative en milieu ouvert (AEMO), entreprises d'insertion, organismes participant à la politique de la ville. Il travaille aussi en établissement avec ou sans hébergement : internats éducatifs, instituts médico-éducatifs, centre

d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers de jeunes travailleurs ou de mères célibataires. Il peut avoir des horaires irréguliers, travailler la nuit ou assurer des astreintes.

Il est relativement autonome dans l'organisation de son travail.

Il est amené, en fonction de la législation en vigueur et des objectifs de la structure qui l'emploie, à collaborer avec des familles, des enseignants, des psychologues, des médecins, des assistantes sociales ou des juges des enfants. Dans ce cadre, il choisit ses modalités d'intervention et doit connaître les phénomènes d'intégration et d'exclusion, les inadaptations sociales ou psychologiques ainsi que le cadre institutionnel et administratif.

Sens des responsabilités, écoute, disponibilité, créativité et capacité à travailler en équipe sont les principales qualités requises pour exercer ce métier.

Face aux risques d'incivilités ou de violence, il doit pouvoir conserver calme et sang-froid.

Il travaille avec d'autres professionnels.

Il collabore avec des éducateurs de jeunes enfants (EJE), des éducateurs techniques spécialisés, des aides médico-psychologiques (AMP), des assistantes sociales ou des moniteurs-éducateurs. Ces derniers ont des tâches proches de celles des éducateurs spécialisés. Leurs compétences plus limitées ne leur permettent cependant pas de travailler sans personnel d'encadrement.

2 Le marché du travail

Sur quels postes débiter dans le métier ?

Certains emplois nécessitent une grande maturité et/ou de l'expérience.

Ce sont les postes situés dans le domaine de la prévention spécialisée, de l'insertion professionnelle et sociale, de la protection judiciaire de la jeunesse ou de la lutte contre la toxicomanie

D'autres manquent de candidats et peuvent être, pour les jeunes, un moyen de débiter rapidement dans ce métier.

Ce sont les secteurs de l'aide sociale à l'enfance et les postes en internat. Les éducateurs spécialisés souhaitent souvent développer des compétences spécifiques auprès d'un public particulier. La première partie de carrière peut donner lieu à la multiplication d'expériences professionnelles afin de trouver la voie vers laquelle orienter sa pratique.

Et demain ?

La nécessité de compenser les départs devrait soutenir le maintien des recrutements.

Les intentions de recrutement évoquées par les entreprises pour le secteur social et médico-social se maintiennent à un bon niveau.

La pyramide des âges des éducateurs spécialisés (31% de moins de 35 ans et 22% de 50 ans et plus, en 1999) pose la question du renouvellement des personnels éducatifs qualifiés. Les départs à la retraite devraient être compensés par la croissance des effectifs en formation et la multiplication des voies d'accès au métier (formation initiale, en cours d'emploi, apprentissage, VAE).

Pour répondre aux besoins d'éducateurs spécialisés, les voies d'accès à la certification se diversifient et les quotas en formation augmentent.

Les conditions d'accès à la formation, ne permettaient pas toujours aux personnes qui occupaient des postes d'éducateur spécialisé sans avoir le diplôme de valoriser leur expérience et d'accéder à la qualification requise. Pour y pallier, le législateur a permis la diversification des voies d'accès à la formation (en cours d'emploi, par l'apprentissage) et encouragé le développement de la validation des acquis de l'expérience. Financés par les employeurs, ces dispositifs s'ajoutent aux places disponibles fixées par le ministère chargé des affaires sanitaires et sociales et la Région.

Celles-ci ont doublé en PACA entre 2000 et 2002 (soit 132 en 1ère année en 2000 et 249 en 2002). Depuis ce chiffre est stable.

La modification du cadre réglementaire et juridique : un fort impact sur l'évolution des pratiques professionnelles.

Le développement de dispositifs spécifiques, la nouvelle organisation territoriale du travail social, l'émergence de nouveaux besoins (crise de l'emploi, vieillissement de la population) et les politiques de développement local continueront à peser fortement sur l'évolution des pratiques et des connaissances du champ social.

Parallèlement, la conception du travail social se transforme. L'individu est placé au centre du projet, il est pris en charge dans un contexte global : l'éducation spécialisée s'envisage et s'envisagera moins en institution qu'en milieu ordinaire (fermeture des écoles des maisons d'enfants à caractère social au profit de l'intégration des enfants en difficulté, assistés d'éducateurs, dans les écoles de l'éducation nationale). La mission de l'éducateur spécialisé est aujourd'hui moins la (ré)éducation que l' (ré)insertion.

Gestion de projets multi partenariaux, évaluation de son travail : ses tâches se diversifient.

Le métier d'éducateur spécialisé s'organise vers un multi-partenariat. Ce professionnel devra de plus en plus prendre en charge la gestion de projets collectifs pluridisciplinaires et de partenariats intra- (équipe d'accompagnement, etc.) ou inter-institutionnels (juge, autres administrations, familles, etc.).

Il lui sera plus fréquemment confié des missions globales d'aiguillage des personnes dont il a la charge vers des services spécialisés. Dans le cadre du développement social de la ville, des fonctions lui seront plus largement attribuées.

La modification des logiques budgétaires et managériales contribue à l'émergence de nouvelles exigences professionnelles pour l'éducateur spécialisé : il lui sera de plus en plus demandé d'évaluer les effets de son accompagnement, de formaliser, d'acquiescer des méthodologies et des outils, y compris des techniques artistiques de médiation et/ou à but thérapeutique (conception d'ateliers de théâtre, musique, peinture).

Des difficultés liées aux conditions de travail, qui pourraient s'accroître.

Certains éducateurs spécialisés ressentent une usure professionnelle liée à l'institution qui les emploie (budget réduit, absence de projet d'établissement), au poste qu'ils occupent (rythmes de travail) ou aux publics qu'ils accompagnent (délinquants, personnes faisant preuve d'accès de violence). La multiplication de ces situations difficiles au quotidien peut créer un malaise. Rares, il y a quelques années, les périodes de maladie et même, dans certains cas extrêmes, la mise en incapacité des salariés pour un poste donné ont tendance à se multiplier.

Les textes législatifs récents et les contraintes budgétaires institutionnelles incitent au maintien à domicile des personnes dépendantes (personnes âgées, handicapées) ainsi qu'à un recours croissant aux services d'intervention sociale à domicile. Les publics accueillis au sein des établissements pourraient, ainsi, évoluer : cas de pertes d'autonomie les plus lourdes et pathologies les plus graves. Les conditions de travail des éducateurs spécialisés employés dans ces structures pourraient s'en voir modifiées ou tout au moins complexifiées.

3 Evoluer

Je veux évoluer dans le métier ou dans le secteur professionnel

Suivre des actions de professionnalisation par le biais de la formation professionnelle continue.

La connaissance du public qu'il accompagne est une compétence que l'éducateur spécialisé maintient et améliore tout au long de sa vie professionnelle. Il apprécie également d'échanger sur son vécu professionnel dans le cadre de groupes d'analyse de pratiques. D'autres formations concernent la mise en œuvre de projets de service ou d'établissement (travaux sur les engagements, les objectifs éducatifs) ou d'outils méthodologiques (outil d'évaluation de leur accompagnement ou d'explicitation de leur démarche pédagogique).

Avec de l'expérience professionnelle et/ou une formation complémentaire

l'éducateur spécialisé peut exercer des fonctions de chef de service éducatif, chef de projet en développement social urbain ou de directeur de centre social. Il peut ainsi coordonner une équipe éducative ou assurer la gestion et l'administration de petites structures. Les formations supérieures qui mènent à cette évolution professionnelle sont :

- Le diplôme d'état en ingénierie sociale (DEIS),
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES),

- Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).

Dans le secteur public, il peut devenir conseiller socio-éducatif.

Il a alors pour missions de recenser les besoins, de proposer et de participer à la mise en œuvre de la politique sociale relevant de sa compétence ; d'exercer une fonction d'expertise auprès de la direction de la collectivité, des élus et des équipes de terrain et d'encadrer éventuellement un service.

Ce grade de catégorie A de la fonction publique territoriale est accessible à l'issue d'un concours interne ouvert aux assistants socio-éducatifs justifiant de 6 ans de service.

L'éducateur spécialisé peut aussi s'orienter vers le métier de délégué à la tutelle aux prestations sociales ou de conseiller conjugal et familial.

Une formation spécialisée lui permet d'occuper ces emplois. Il peut aussi se diriger vers d'autres professions sociales (animateur ou assistant de service social).

Certains professionnels se tournent vers l'enseignement...

après 5 ans d'ancienneté et une maîtrise, afin de transmettre le savoir théorique et pratique qu'ils ont acquis au cours de leur expérience (écoles d'éducateur spécialisé, institut régional de formation de travailleurs sociaux)

...Ou le métier de consultant.

En mettant à profit les compétences méthodologiques et relationnelles acquises, ils aident les établissements sociaux à évaluer et analyser leurs pratiques ou à mieux gérer leurs ressources humaines.

Ils peuvent aussi créer une association...

comme une entreprise d'insertion, dans laquelle ils continuent à exercer des fonctions d'éducateurs spécialisés.

...Ou reprendre une formation de l'enseignement supérieur.

Après plusieurs années d'exercice, certains éducateurs spécialisés reprennent des études universitaires notamment dans le domaine des sciences sociales (psychologie, sociologie ou sciences de l'éducation).

Cette fiche a été produite par l'ORM PACA

